



Personnes âgées victimes du beau fils

Par **nathalie**, le **23/07/2011** à **14:25**

Bonjour,
Mes grands- parents paternels ont été mis à la porte de chez eux par leur propre fils (fils unique) il y a plus de 20 ans, cela les a en quelques sorte tué. Mon papi a porté plainte contre son propre fils pour dilapidation du patrimoine et il a gagné sa bataille. Mes grands- parents sont décédés il y a 13 ans, maintenant je m'inquiètes pour mes grands parents maternels qui vivent dans la peur de leur beau fils sans vouloir l'avouer et qui petit à petit on leur petit patrimoine qui se dilapide à cause de ce beau fils. Ce que veut le beau fils, le beau fils aura, voilà comment ça marche. Même moi j'ai peur de ce type, même si c'est mon père. Un exemple, il est grand père et ses petits enfants il les appelle les bouffes pognon ! .
Quelles lois existent pour que je puisse protéger mes grand parents sans qu'eux-même le sache ? ils sont encore alerte malgré leur âge, mais tellement naïf avec leur beau-fils. Si mes grand parents devenaient dépendant, mon père ferait en sorte de les mettre contre leur gré dans un établissement style maison de retraite. Si mon grand père part en premier pour le paradis, c'est sûr mon père mettra ma grand mère à la rue ou bien il l'a prendra chez lui pour subir de la violence psychologique ou être sa bonne à tout faire, enfin je redoute tout ce qu'il pourrait faire. Comment les protéger ? merci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **23/07/2011** à **14:28**

Sauf une mise sous tutelle ou curatelle, ce qu'ils sauront forcément, je ne vois pas quel moyen légal vous avez.
Votre seule solution est de vous opposer à votre père, de mettre vos grands-parents devant les faits afin qu'ils s'opposent aussi à lui. Si vous ne voulez pas de cette option, restez en dehors et continuez votre vie.

Par **linux09**, le **23/07/2011** à **21:37**

Bonjour,
Ma mère est totalement soumise à mon père. Un exemple : elle demande à son père de 90 ans de lui ramasser quelques pommse de terre dans le jardin alors qu'elle pourrait très bien le faire et c'est sa mère de 83 ans qui lui fait les 3/4 de ses repas. Lorsque j'en parle à ma mère, elle ne réagit pas comme si je m'adressais à un mur. Ma mère souffre de problèmes psychologique à cause de mon père qui l'a déjà tapé à de nombreuses reprises. Autre exemple, ma mère à 61 ans, elle se met à genoux pour mettre les chaussettes à mon père alors qu'il n'est pas du tout handicapé. Elle est pire que son chien.